

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du vendredi 26 avril 2024 à 18h15

Présidence : M. Patrice VERGRIETE
Secrétaire de Séance : Rémy BECUWE
Nombre de conseillers en exercice : 60
Date de convocation de séance : 19 avril 2024

Aménagement et voirie

DUNKERQUE - PETITE-SYNTHE - Rue du Vallon - Voirie - Lancement de la procédure de transfert d'office.

Monsieur Jean BODART

Expose aux membres du Conseil que la voirie rue du Vallon à DUNKERQUE - PETITE-SYNTHE encore propriété privée, est ouverte à la circulation publique.

Afin de régulariser cette situation, il est proposé d'engager une procédure de transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public communautaire d'une parcelle désignée ci-après, dans la mesure où elle correspond à une emprise ouverte à la circulation publique dans un ensemble d'habitations et forme une partie intégrante de la chaussée, conformément à l'article L 318-3 du Code de l'urbanisme.

La parcelle ci-dessous est concernée et représentée sur des plans en annexe de la présente délibération :

Rue	Parcelle	Superficie en m²	Usage
Rue du Vallon	460 AC 250	1 246 m ²	Voirie et trottoir

Vu le Code de la voirie routière et plus particulièrement ses articles R 141-4, R 141-5 et R 141-7 à 9,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 318-3 et R 318-10,

Vu l'avis de la commission "Aménagement du territoire et transition écologique".

Le Conseil de Communauté, après avoir entendu ce qui précède, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de lancer la procédure de transfert d'office dans le domaine public communautaire de la parcelle susmentionnée, en application de l'article L 318-3 du Code de l'urbanisme.

APPROUVE le projet d'enquête annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document inhérent à la procédure.

Fait et délibéré à Dunkerque, le 26 avril 2024

Transmise en Sous-Préfecture le 2 mai 2024
Identifiant de télétransmission: 059-245900428-20240426-202484-DE-1-1

Publiée le 02/05/2024

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation

Signé électroniquement le 01/05/2024
Antoine OLIVEZ

Directeur Général Adjoint
En charge des Ressources

Présents :

M. Patrice VERGRIETE, **Président**

Mme Martine ARLABOSSE, **Vice-Présidentes**

M. Sony CLINQUART, M. Julien GOKEL, M. Bertrand RINGOT, **Vice-Présidents**

Mme Delphine CASTELLI, Mme Nathalie DESMAZIERES, Mme Marjorie ELOY, Mme Delphine MARSCHAL, Mme Leïla NAIDJI, Mme Virginie VARLET, **Conseillères Communautaires Déléguées**

M. Benoit CUVILLIER, M. Jean-Luc DARCOURT, M. Franck GONSSE, M. Laurent NOTEBAERT, M. Jean-Pierre VANDAELE, **Conseillers Communautaires Délégués**

Mme Danièle BELE-FOUQUART, Mme Sylvaine BRUNET, Mme Zoé CARRE , Mme Pierrette CUVELIER, Mme Karine FAMCHON, Mme Patricia LESCIEUX, Mme Elisabeth LONGUET, Mme Mélanie LOURÉ, Mme Catherine SERET, Mme Séverine WICKE, **Conseillères Communautaires**

M. Rémy BECUWE, M. Jean BODART, M. Yohann DUVAL, M. Gilles FERYN, M. Gérard GOURVIL, M. Davy LEMAIRE, M. Sylvain MAZZA, M. Claude NICOLET, M. Frédéric VANHILLE, **Conseillers Communautaires**

Absent(s) excusé(s) :

M. Eric BOCQUILLON, Mme Isabelle FERNANDEZ, M. Jean-Luc GOETBLOET, M. Jean-Christophe PLAQUET, M. Eric ROMMEL.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont remis pouvoir :

Mme Sophie AGNERAY à M. Julien GOKEL, M. David BAILLEUL à M. Bertrand RINGOT, Mme Barbara BAILLEUL-ROCHART à Mme Leïla NAIDJI, Mme Claudine BARBIER à M. Laurent NOTEBAERT, M. Grégory BARTHOLOMEUS à M. Rémy BECUWE, M. Martial BEYAERT à M. Benoit CUVILLIER, M. Didier BYKOFF à Mme Patricia LESCIEUX, Mme Fabienne CASTEL à M. Davy LEMAIRE, M. Pierre DESMADRILLE à M. Jean-Luc DARCOURT, M. Eric DUBOIS à Mme Mélanie LOURÉ, Mme Régine FERMON à Mme Delphine MARSCHAL, M. Eric GENS à Mme Martine ARLABOSSE, Mme Christine GILLOOTS à M. Sony CLINQUART, Mme Sylvie GUILLET à Mme Zoé CARRE , M. Jean-François MONTAGNE à M. Patrice VERGRIETE, Mme Maude ODOU à M. Jean-Pierre VANDAELE, M. Michel PESCH à M. Jean BODART, Mme Michèle PINEL-HATTAB à M. Sylvain MAZZA, M. Alain SIMON à Mme Virginie VARLET, Mme Florence VANHILLE à Mme Marjorie ELOY.